



## **PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 22/09/2018**

**Clubs présents** : BAR-LE-DUC, FRIGNICOURT, LIGNY-EN-BARROIS, VARENNES-EN-ARGONNE, VERDUN

**Clubs absents excusés** : COMMERCY, SAINT-DIZIER, SAINT-MIHIEL

**Clubs absents non excusés** : DUN-SUR-MEUSE

### **ACCUEIL DES DÉLÉGUÉS DE CLUB**

Le président du CMTB, Christophe JAFFRÉ, accueille les délégués de club.

En l'absence du quorum le 2 juin dernier, le quorum peut ne pas être atteint en référence à l'article 2.1.3 des statuts.

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2017**

Le procès-verbal est voté à l'unanimité des clubs présents.

### **RAPPORT MORAL : BILAN DE MI-MANDAT ET PERSPECTIVES**

*Déjà deux ans se sont écoulés de ma mandature. Ne me représentant pas aux prochaines élections, il est donc temps pour moi de faire un bilan d'étape de mi-mandat et aussi, vous soumettre les prochaines actions pour cette saison.*

*En juin 2016, je dressais un constat général que je qualifiais d'indiscutable : pyramide des âges, baisse du nombre de licenciés (224 en 2008, 124 en 2014, 138 en 2016), absence de vocation des dirigeants, des bénévoles, désaffection des clubs, perte d'intérêts à participer à la vie associative du CMTB.*

*À ce jour, ce constat a évolué, partiellement, de manière positive. La saison 2017-2018 se termine avec 156 licenciés, soit un effectif équivalent à 2011. Cette hausse est due directement par les clubs de Bar-le-Duc, Ligny-en-Barrois, Saint-Dizier et Varennes-en-Argonne. Mon objectif de quitter la présidence avec 200 licenciés paraît encore loin. Toutefois, la tendance est dans la bonne direction.*

*L'absence de vocation, la désaffection des clubs demeurent, le CMTB n'est pas le seul dans ce cas mais faut-il s'en contenter. L'histoire et les objectifs des clubs sont si différents que les converger vers un but commun est difficile, en tout cas pour moi. Je ne peux que me résoudre à faire pour le mieux sans parvenir à inverser cet amer constat.*

*Pourtant, l'accompagnement des clubs est un axe important. La suite favorable de nos demandes de subvention est, dans ce sens, à souligner. Quand un projet sérieux est mené, les collectivités publiques*

savent être à nos côtés. Le montage d'un projet annuel est, je crois, impossible pour le moment mais, je crois, qu'il est possible de solliciter le département et l'État à un projet étalé sur une olympiade.

Sur la formation de formateurs et la labellisation d'écoles de billard, il reste encore à faire. Je souhaite que le club de Bar-le-Duc fasse une demande d'organisation pour un stage CFA auprès de la ligue, j'appuierai et accompagnerai cette candidature (fin de saison 2018-2019). Accueillir le public doit être la priorité et l'unique obsession des clubs. Certes, il est toujours facile de le dire que de le faire, je le sais ô combien. Les stages auprès des compétiteurs connaissent un beau succès, l'expertise des membres de la commission et de son président permettent leurs réussites.

Le conventionnement avec les salles associatives et commerciales non affiliées est aussi un échec. Malgré un vaste publipostage électronique vers les mairies, le peu de retour faisait état d'aucune salle. Cette action a donc été vite arrêtée.

Je suis têtu et j'ai pris contact avec la salle commerciale de Fains-Veel pour organiser les finales départementales au blackball avec, par exemple, une exhibition à l'artistique. Les premiers échanges sont positifs. Un groupe de travail sera créé pour mener à bien cette action, action programmée le dimanche 24 mars 2019.

L'agenda sera aussi ponctué par l'Académie de Billard de Saint-Dizier. Les bragards, encore et toujours, animeront le sport billard à travers deux organisations nationales : 3<sup>ème</sup> tournoi national à l'artistique, les 2 et 3 mars 2019, et la finale nationale au 3-Bandes en Nationale 1, les 11 et 12 mai 2019.

Également, je souhaite que le club de Commercy organise un tournoi ouvert aux femmes lors de la semaine du billard au féminin (début mars). Cette action fédérale est sérieusement à noter.

La représentativité du CMTB auprès des instances est le point positif. Les relations sont franches et saines avec le Conseil départemental, le CDOS et la DDCSPP. Une grande majorité des clubs est représenté au comité directeur, les présidents de clubs sont invités à toutes les réunions du comité directeur.

Autre aspect positif, l'organisation interne du CMTB. Un effort certain a été réalisé : statuts et règlement intérieur à jour, rédaction d'un code sportif, des dispositions administratives et financières, un vade-mecum en ligne, des outils collaboratifs, et un site internet regroupant l'essentiel (convocation, classement, document, engagement en ligne, etc.).

Vous l'entendez, je dresse un bilan lucide, je liste mes échecs et défends mes réussites. Je continuerai à exercer le mandat que vous m'avez confié avec le même réalisme. J'espère un successeur et j'invite chacune, chacun à y réfléchir, je serai là pour passer le témoin.

## VOTE DU BILAN FINANCIER 2017-2018

La trésorière présente le budget exécuté de la saison 2017-2018. Les lignes à souligner sont les achats des billards et des jeux de billes en charges et les versements des subventions ciblées sur le projet en produits.

		7 837,59 €			7 837,59 €
CHARGES			PRODUITS		
<b>60 - ACHAT</b>		<b>5 144,06 €</b>	<b>70 - VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES</b>		<b>3 774,00 €</b>
	Billard	1 392,54 €		Cotisation des clubs	900,00 €
	Jeu de billes	3 751,52 €		Licence	148,00 €
	Frais de réception	0,00 €		Location	0,00 €
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>546,43 €</b>		Jeu de billes	2 726,00 €
	Formation	382,20 €	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>3 809,60 €</b>
	Divers	164,23 €		CNDS	1 500,00 €
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>2 147,10 €</b>		Conseil départemental	1 709,60 €
	Cotisation des compétiteurs	400,00 €		Ligue Grand Est de Billard	600,00 €
	Frais des compétiteurs	1 600,00 €	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>270,00 €</b>
	Frais d'arbitrage	0,00 €		Droit d'inscription aux formations	180,00 €
	Frais du comité directeur	147,10 €		Abandon des frais de déplacement	90,00 €
			<b>78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		<b>-16,01 €</b>
				Pour exercice financier déficitaire	-16,01 €
<b>86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>0,00 €</b>	<b>87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>0,00 €</b>
	Secours en nature	0,00 €		Bénévolat	0,00 €
	Mise à disposition gratuite de biens et de prestations	0,00 €		Prestations en nature	0,00 €
	Personnel bénévole	0,00 €		Dons en nature	0,00 €

Résultat du vote concernant le budget financier 2017-2018 exécuté :

**OUI [ 21 ]    NON [ 0 ]    ABSTENTION [ 0 ]**

## VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2018-2019

La trésorière présente le budget prévisionnel pour la saison à venir :

		2 850,00 €			2 850,00 €
CHARGES			PRODUITS		
<b>60 - ACHAT</b>		<b>100,00 €</b>	<b>70 - VENTE DE PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES</b>		<b>1 350,00 €</b>
	<i>Frais de réception</i>	100,00 €		<i>Cotisation des clubs</i>	900,00 €
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>550,00 €</b>		<i>Licence</i>	150,00 €
	<i>Formation</i>	350,00 €		<i>Location</i>	300,00 €
	<i>Divers</i>	200,00 €	<b>74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>1 300,00 €</b>
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>2 200,00 €</b>		<i>Conseil départemental</i>	700,00 €
	<i>Cotisation des compétiteurs</i>	400,00 €		<i>Ligue Grand Est de Billard</i>	600,00 €
	<i>Frais de compétiteurs</i>	1 500,00 €	<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>200,00 €</b>
	<i>Frais d'arbitrage</i>	100,00 €		<i>Droit d'inscription aux formations</i>	100,00 €
	<i>Frais du comité directeur</i>	200,00 €		<i>Abandon des frais de déplacement</i>	100,00 €
			<b>78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		<b>0,00 €</b>
				<i>Pour exercice financier déficitaire</i>	0,00 €
<b>86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>0,00 €</b>	<b>87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>0,00 €</b>
	<i>Secours en nature</i>	0,00 €		<i>Bénévolat</i>	0,00 €
	<i>Mise à disposition gratuite de biens et de prestations</i>	0,00 €		<i>Prestations en nature</i>	0,00 €
	<i>Personnel bénévole</i>	0,00 €		<i>Dons en nature</i>	0,00 €

Résultat du vote au sujet budget prévisionnel 2018-2019 à exécuter :

**OUI [ 21 ]    NON [ 0 ]    ABSTENTION [ 0 ]**

## QUESTIONS DIVERSES

Des licenciés nous informent des modifications du calendrier de la Ligue Grand Est de Billard rédigé pour le billard américain. Ces changements ont une répercussion directe sur le calendrier départemental. Afin d'avoir un calendrier sportif raisonnable, le président de la commission sportive annonce qu'il y aura deux et non trois tours pour les championnats en catégorie « mixte ».

Le président du CMTB énumère les participants aux championnats individuels pour le carambole. Les compétiteurs présents ne souhaitent pas que les catégories soient regroupées. Le chargé de gestion sportive prend donc acte de ce souhait.

## REMISE DES DIPLÔMES

L'ordre du jour épuisé, Christophe JAFFRÉ, président du CMTB, clôt l'assemblée générale ordinaire. Il remercie les personnes présentes pour la qualité des débats et souhaite à tous une excellente sportive

Christophe JAFFRÉ  
Président du Comité Meuse et Triangle de Billard



Jonathan MONTEL  
Secrétaire du Comité Meuse et Triangle de Billard

